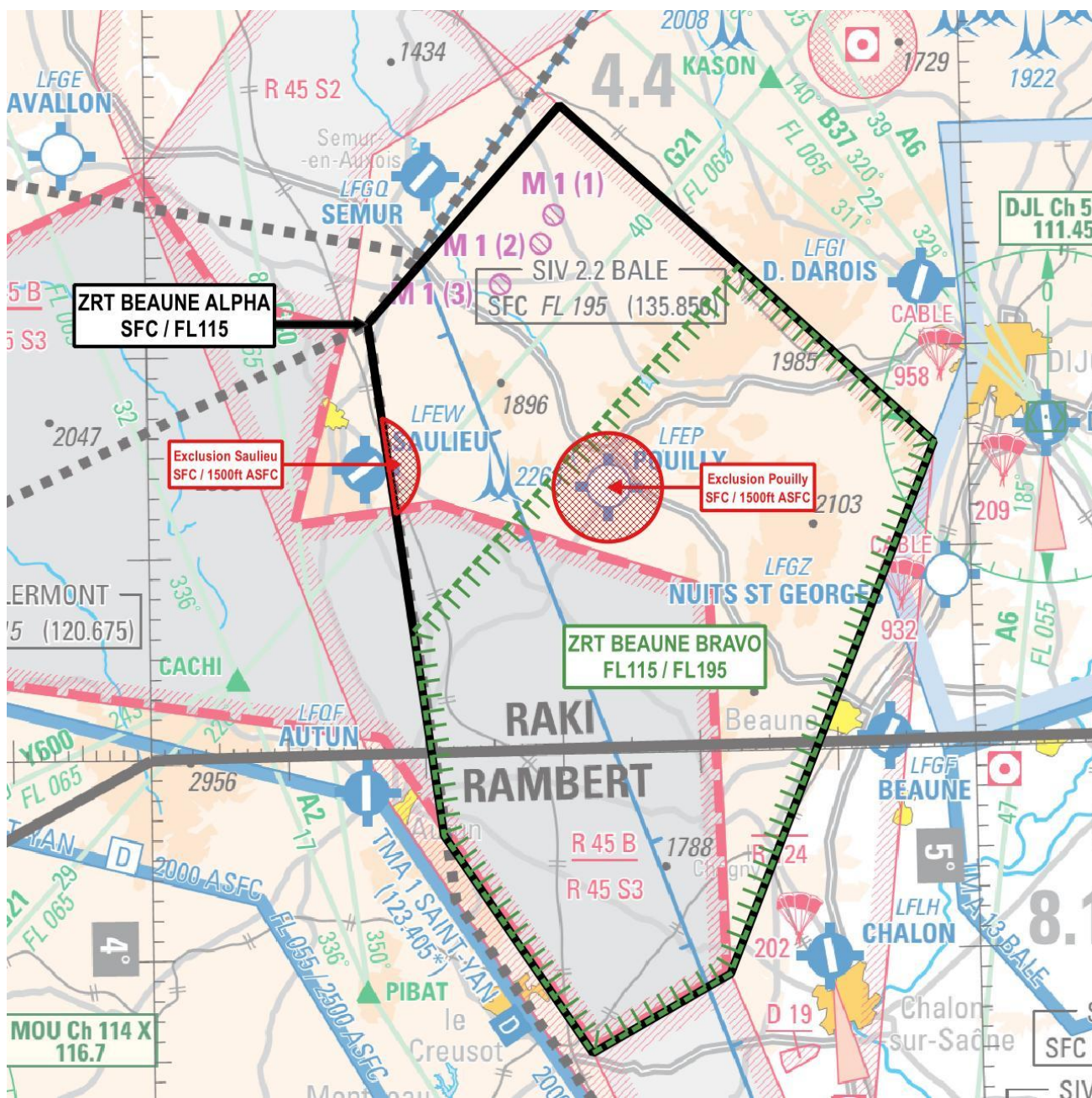


Objet : Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) dans la région de BEAUNE pour l'exercice CASEX ATC 24-03 BEAUNE

En vigueur : Du lundi 18 au vendredi 29 novembre 2024

Lieu : FIR : Paris LFFF, Reims LFEE – AD : Saulieu Liernais LFEW, Pouilly Maconge LFEP

ZRT BEAUNE ALPHA et BRAVO



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 1-2024

ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français et étrangers avec simulations de passes de tir à très basse, basse et moyenne altitude.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ**ZRT BEAUNE ALPHA et BRAVO activables simultanément :**

Les lundis 18 et 25 novembre 2024 : 0700 – 1700
Les mardis 19 et 26 novembre 2024 : 0700 – 2300
Les mercredis 20 et 27 novembre 2024 : 0700 – 1700
Les jeudis 21 et 28 novembre 2024 : 0700 – 2300
Le vendredi 22 et 29 novembre 2024 : 0700 – 1400

INFORMATION DES USAGERS**Activité réelle connue de :**

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (indicatif CASCADEUR) : 119,700 Mhz
BALE INFO : 135.850 Mhz
CLERMONT INFO : 120.675 Mhz
SAINT-YAN APP : 123.405 Mhz
PARIS CTL : 125.450 Mhz
SEINE INFO : 120.325 Mhz
RAKI INFO (ou CDC de remplacement MARINA INFO) : 119.700 Mhz - 317.500 Mhz –143.550 Mhz

GESTIONNAIRE

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (ou en cas d'indisponibilité technique, CDC de remplacement).

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces à statut particulier avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION**CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :**

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de leurs missions et après contact avec l'organisme gestionnaire,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

Des instructions de cheminement ou d'attente pourront être délivrées aux aéronefs en CAG VFR.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par l'organisme gestionnaire.

CAG : Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT BEAUNE ALPHA****Limites latérales**

47°32'17"N, 004°30'36"E
 47°15'10"N, 004°57'30"E
 46°48'55"N, 004°41'50"E
 46°45'07"N, 004°31'44"E
 46°56'04"N, 004°21'13"E
 47°21'33"N, 004°16'15"E
 47°32'17"N, 004°30'36"E

à l'exclusion :

- d'un cercle de rayon 2.7 NM de SFC à 1500FT ASFC centré sur l'ARP de LFEP et de LFEW
- des LF-R 45 B Autunois et S3 Yonne lorsqu'elles sont actives.

Limites verticales

SFC / FL115

ZRT BEAUNE BRAVO**Limites latérales**

47°15'10"N, 004°57'30"E
 46°48'55"N, 004°41'50"E
 46°45'07"N, 004°31'44"E
 46°56'04"N, 004°21'13"E
 47°06'14"N, 004°19'14"E
 47°24'05"N, 004°43'29"E
 47°15'10"N, 004°57'30"E

Limites verticales

FL115 / FL195

DISPOSITIONS PARTICULIERES

La LF R124 ne sera pas active lors des créneaux d'activation des ZRT.

L'utilisation de la voie aérienne G21 entre KASON et CACHI sera soumise à notification auprès de l'organisme gestionnaire lors de l'activation de la ZRT BEAUNE ALPHA.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

ORGANISME A CONTACTER**Avant l'exercice :**

Questions relatives au SUPAIP - Commandement de la Défense

Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO / A7 / Div. E.A.

Téléphone : 04 87 65 57 99 ou 04 87 65 54 05

PNIA 864 942 4799 (5405)

Centre de Formation à l'Appui Aérien 01.451

BA 133 NANCY OCHEY

CS 40 334

54201 Toul CEDEX

PTT : 03.83.52.65.41

PNIA : 863.133.67 60

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile

Chef des opérations : 02 47 96 21 16

Pendant l'exercice :

Directeur de l'exercice / Cellule Opération du CFAA

Téléphone : 06.64.48.96.46 ou 06.64.48.49.53

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (Cascadeur) :

Téléphone : 02-36-98-85-40 ou 07 85 95 49 95.

**Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC de remplacement)
de Cinq mars La Pile**

Téléphone : 02.47.96.28.63 ou 02.47.96.30.00

**Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC de remplacement)
de Mont de Marsan**

Téléphone : 05.58.06.84.51